

---

*NOTE SYNTHÉTIQUE ANNEXÉE AU BUDGET PRIMITIF 2017*

---

**1/ Éléments de contexte :**

La commune nouvelle de Val d'Arcomie regroupe depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016 les anciennes communes de Loubresse, Faverolles, Saint-Just et Saint-Marc. Ces quatre communes demeurent des communes déléguées avec leurs maires délégués et leurs mairies annexes. Le chef-lieu est situé sur l'ancienne commune de Loubresse. La population totale de Val d'Arcomie est de 1.033 habitants pour une superficie de 86 km<sup>2</sup> et compte autour de 460 logements principaux et 300 résidences secondaires. On y dénombre près d'une cinquantaine d'artisans et commerçants et environ 70 exploitations agricoles. La commune de Val d'Arcomie possède de nombreux équipements : 2 écoles scindées en 2 sites et regroupant près d'une centaine d'élèves, 2 campings, 2 aires pour camping-cars, 7 gîtes, 6 mobil-homes, 5 chalets, 1 piscine découverte, 2 terrains de tennis et propose 27 logements locatifs, offre complétée par 23 locations privées. On dénombre également 1 site d'escalade et de multiples activités nautiques.

La commune fait partie de la communauté de communes de Saint-Flour Communauté et adhère au Syndicat Mixte du Lac de Garabit Grandval.

Outre le budget principal, la commune gère 5 budgets annexes : l'eau, l'assainissement, le bâtiment de stockage, la Coopérative Laitière de Haute-Truyère (CLHT) et le Lotissement du Petit Bois.

**2/ Priorités du budget 2017 :**

Les dépenses prévisionnelles d'équipement s'élèvent à 1.143.066 €. Les principales réalisations prévues sont la réhabilitation de la salle communale de Saint-Marc, l'étanchéité et la stabilité du bâtiment de la mairie annexe de Saint-Just, la réfection de voiries communales, le changement de la conduite d'eau entre La Gare de Loubresse et la RD 909, les travaux de mise en conformité des captages d'eau du Bacon et de Trémouloux, la réparation de la toiture de l'habitation de l'ancienne laiterie de Clavières d'Outre.

**3/ Ressources et charges des sections de fonctionnement et d'investissement du budget principal :**

**Fonctionnement**

<b>Recettes prévisionnelles</b>	<b>2017</b>	<b>Dépenses prévisionnelles</b>	<b>2017</b>
70 Produits des services, domaine	77.841 €	011 Charges à caractère général	322.170 €
73 Impôts et taxes	565.861 €	012 Charges de personnel	521.839 €
74 Dotations, subventions, particip.	573.213 €	014 Atténuations de produits	47.724 €
75 Autres produits gestion courante	176.470 €	65 Autres charges gestion courante	154.312 €
76 Produits financiers	45 €	66 Charges financières	51.813 €
77 Produits exceptionnels	13.241 €	67 Charges exceptionnelles	36.837 €
013 Atténuations de charges	1.800 €	68 Dotations aux amortissements	55.585 €
002 Excédent fonctionnem. reporté	297.028 €	Dépenses d'ordre	505.219 €
Recettes d'ordre	20.000 €	Dépenses imprévues	30.000 €
<b>TOTAL</b>	<b>1.725.499 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1.725.499 €</b>

## Investissement

<b>Recettes</b>	<b>2017</b>	<b>Dépenses</b>	<b>2017</b>
13Subventions	272.862 €	20 Immobilisations incorporelles	3.079 €
16Emprunts, cautions	64.500 €	204 Subventions d'équipement	37.150 €
10FCTVA, taxe d'aménagement	60.000 €	21 Immobilisations corporelles	52.012 €
1068Affectation réserves	286.990 €	23 Immobilisations en cours	984.621 €
021 Virement du fonctionnement	505.219 €	16Emprunts, cautions	107.484 €
040 Dotations aux amortissements	47.876 €	040Travaux en régie	20.000 €
041Opérations patrimoniales	18.423 €	041Opérations patrimoniales	18.423 €
		001 Déficit reporté	33.101 €
<b>TOTAL</b>	<b>1.255.870 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1.255.870 €</b>

### **4/ Consolidation des budgets :**

	<b>Fonctionnement</b>		<b>Investissement</b>	
	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
Budget principal	1.725.499 €	1.725.499 €	1.255.870 €	1.255.870 €
Eau	317.308 €	317.308 €	464.284 €	464.284 €
Assainissement	55.838 €	55.838 €	211.745 €	211.745 €
Bâtiment stockage	34.708 €	34.708 €	36.933 €	36.933 €
CLHT	26.314 €	26.314 €	28.113 €	28.113 €
Lotissem. Petit Bois	36.837 €	36.837 €	35.256 €	35.256 €
<b>TOTAL</b>	<b>2.196.504 €</b>	<b>2.196.504 €</b>	<b>2.032.201 €</b>	<b>2.032.201 €</b>

### **5 / Niveau des taux d'imposition :**

Taxe d'habitation : 9,81 %

Taxe foncière propriétés bâties : 13,81 %

Taxe foncière propriétés non bâties : 101,33 %

### **6 / Principaux ratios :**

- Excédent brut de fonctionnement : 382 € par habitant (départemental 252 €, régional 189 €, national 163 €)
- Résultat comptable : 315 € par habitant (départemental 216 €, régional 158 €, national 138 €)
- Capacité d'autofinancement brute : 363 € par habitant (départemental 227 €, régional 168 €, national 147 €)
- Capacité d'épargne nette : 261 € par habitant (départemental 127 €, régional 96 €, national 81 €)
- Encours des dettes bancaires et assimilées : 1.377.446 € soit 1.333 € par habitant (départemental 923 €, régional 673 €, national 566 €)
- Annuités des dettes bancaires et assimilées : 162.061 € soit 157 € par habitant (départemental 133 €, régional 97 €, national 87 €)

### **7 / Effectifs de la collectivité et charges de personnel :**

La commune emploie 13 agents titulaires, 5 agents contractuels, 2 emplois aidés et 3 emplois saisonniers.

Suite à la prévision d'embauche d'un agent de maîtrise, au prolongement sur l'année entière de deux contractuels et de reclassement du personnel communal, le montant prévisionnel des charges de personnel et frais assimilés pour l'année 2017 s'élève à 521.839 € comprenant les charges de :

- Personnel titulaire : 256.620 €

- Personnel non titulaire : 67.330 €
- Emplois d'insertion : 34.685 € / avec aide de l'Etat prévue à hauteur de 25.200 €
- Cotisations sociales : 147.275 €
- Autres (assurance, FNC, œuvres sociales, visites obligatoires) : 15.929 €